

(+225) 0709650928/(+225)0797907690

secretariat.fredetpoppee@gmail.com

RÈGLEMENT FINANCIER

2023 – 2024

Préambule

L'inscription et le maintien sont conditionnés à l'acceptation et au respect des conditions financières exposées dans le présent document. La réinscription d'un élève ne peut être acceptée, si la famille n'est pas en règle avec la caisse de l'établissement au titre de l'année scolaire précédente.

ARTICLE 1. FRAIS DE SCOLARITÉ (révisables annuellement)

DROITS D'INSCRIPTION		
	COLLÈGE	LYCÉE
ANCIEN ÉLÈVE	140 000 F CFA	170 000 F CFA
NOUVEL ÉLÈVE	250 000 F CFA	350 000 F CFA

Le kit de tenue scolaire (2 polos + 2 tee-shirts + 2 tenues de sport + 1 pull) est inclus dans les frais d'inscription ou de réinscription à hauteur de 80 000 F CFA.

NB : le pantalon est à la charge des parents (kaki pour les garçons et le bleu pour les filles). Voir modèle au bureau de la vie scolaire.

DROITS DE SCOLARITÉ ANNUELS (COLLÈGE ET LYCÉE)	
6 ^e , 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e et 2 nd e	2 150 000 F CFA
Série Générale : 1 ^{ère} et Terminale	2 300 000 F CFA
Série STMG : 1 ^{ère} et Terminale	2 400 000 F CFA

ARTICLE 2. MODALITÉS DE PAIEMENT DES DROITS DE SCOLARITÉ

Référence bancaire Banque : GT BANK	Païement par virement N° Compte ; CI163 01202000000071 337 31
	Païement par chèque : à l'ordre de : Groupe Fred et Poppée

	1 ^{er} versement À l'inscription Avril 2023	2 ^e versement Avant fin Août 2023	3 ^e versement Avant fin Novembre 2023	4 ^e versement Avant fin Février 2024
Collège et seconde	600 000 f CFA	600 000 f CFA	500 000 f CFA	450 000 f CFA
Lycée Série Générale	600 000 f CFA	600 000 f CFA	600 000 f CFA	500 000 f CFA
Lycée Série STMG	600 000 f CFA	600 000 f CFA	600 000 f CFA	600 000 f CFA

ARTICLE 3. AUTRES TARIFS (révisables annuellement)

Test d'entrée / Test de positionnement	25 000 F CFA
Perte du carnet de correspondance	5 000 F CFA
Frais pour chèque impayé	30 000 F CFA
Demi-pension (tarif annuel)	460 000 F CFA (se référer au document MAKIT SKB)
Transport	En fonction du lieu de résidence et du nombre de trajets (se référer au document MAKIT SKB)

ARTICLE 4. DROITS D'EXAMEN (tarifs pour l'année 2022 – 2023)

Le centre d'examen référencé sur Abidjan par l'Ambassade de France est le lycée français Blaise Pascal.
L'ensemble des droits d'examen lui sont reversés et ils correspondent aux frais imposés par le lycée français Blaise Pascal et le CNED et la série du baccalauréat.

Diplôme	Série	CNED réglementé	CNED libre
Diplôme National du Brevet	Générale	21 000 F CFA	
Epreuves Anticipées du Baccalauréat	Générale	82 000 F CFA	260 000 F CFA
	STMG	92 000 F CFA	312 000 F CFA
Baccalauréat	Générale	133 000 F CFA	239 000 F CFA
	STMG	398 000 F CFA	468 000 F CFA

ARTICLE 5. DISPOSITIONS FINALES (tarifs pour l'année 2022 – 2023)

Le justificatif de versement en espèce ou par virement sur le compte **dûment complété en indiquant clairement les références de l'élève concerné, doit** être déposé dans les plus brefs délais au service comptable de l'école. **Tout frais entamé est dû dans son intégralité.** Les messages de rappel sont envoyés par mail/sms ou courrier physique aux 2 représentants légaux de l'élève **au moins 15 jours avant** la date limite de paiement indiquée ci-dessus. **Une pénalité de 10% de majoration sur les frais de scolarité dûs** est applicable au-delà de la date limite de paiement après la 2^e lettre de rappel restée sans suite **dans un délai de 10 jours ouvrés.** **En cas de non-respect** du calendrier de paiement, le Proviseur se réserve le droit de prononcer une exclusion de classe. **En cas de chèque rejeté pour insuffisance de provision, une pénalité de 15 000 F CFA** s'ajoutera aux droits dûs par les familles et aucune excuse de la famille ne sera acceptée. **En cas de rejet pour d'autres motifs,** les frais de chèque impayés prélevés par la banque de l'école seront refacturés à l'identique au parent.

AUCUN RÈGLEMENT EN ESPÈCES N'EST AUTORISÉ À L'ÉCOLE

L'inscription aux services de restauration et/ou de transport **couvre l'année scolaire et le paiement** se fait **en 3 tranches.** Les versements se font sur le compte **BICICI, Référence Bancaire : CI 006 01392 010351400008 31** libellés à l'ordre du prestataire **MAKIT SKB.**

Le Directeur administratif et financier

E. VANGAH

Le Proviseur

J.L. FRIGO